



Ecole
Supérieure
Art
Avignon

École supérieure d'art d'Avignon
500 chemin de Baigne-Pieds
84000 Avignon
Tel : 04 90 27 04 23

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 JUIN 2022

DÉLIBÉRATION N°5 Compte administratif 2021

À la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, l'ordonnateur établit le **compte administratif** du budget principal. L'ordonnateur rend alors compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération du 10 décembre 2021 du Conseil d'administration relative à l'approbation du budget prévisionnel 2021 ;

Vu la délibération du 28 juin 2020 du Conseil d'administration relative à l'approbation du budget supplémentaire 2021 ;

Vu la délibération du 03 juin 2022 du Conseil d'administration relative à l'approbation du compte de gestion 2021 ;

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 :

Conformément au compte administratif transmis en annexe à la présente délibération, le compte administratif 2021 est arrêté de la manière suivante :

// POUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

1. DÉPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Réalisation de l'exercice : 1 861 146.36€

+ report de l'exercice 2020 : 0 €

TOTAL RÉSULTAT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 861 146.36€

2. RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Réalisation de l'exercice : 1 795 401.68€

+ reprise de l'excédent 2020 : 276 458 € (reprise de l'excédent 2020)

TOTAL RÉSULTAT DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 071 859.68 €

**RÉSULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT recettes – dépenses = 210 713.32€
(excédent)**

Ce résultat est explicité par la reprise de résultat de l'année N-1.

II/ POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

1. DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Réalisation de l'exercice : 26 226€
+ report de l'exercice 2020 : 0€

TOTAL RÉSULTAT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 26 226€

2. RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Réalisation de l'exercice : 95 151.91€
+ report de l'exercice 2020 : 154 963,35€ (excédent)

TOTAL RÉSULTAT DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 250 115.26€

**RÉSULTAT SECTION D'INVESTISSEMENT recettes – dépenses = 223 889.26€
(excédent)**

Ce résultat est explicité par une maîtrise des dépenses d'investissement dans le cadre d'un budget très contraint.

III/ RÉSULTAT DE LA CLÔTURE 2021 :

Résultat global de l'exercice 2021 (I + II) = 434 602.58€
--

Le Conseil d'Administration, en date du 03 juin 2022 après en avoir délibéré :

Vote	
Nombre de présents	18
Nombre de votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

ARTICLE 1 : il est décidé d'approuver le compte administratif ci-annexé ainsi que les résultats ainsi déterminés.

ARTICLE 2 : il est décidé de déclarer toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes.

Le Président du Conseil d'administration
Damien MALINAS

